

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2023

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 888 888-3863](tel:18888883863), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de revenu diversifié Renaissance (désigné le *Fonds*) cherche à générer des flux de trésorerie à court terme élevés, en investissant principalement dans des titres productifs de revenus, notamment des titres de fiducies de revenu, des actions privilégiées, des actions ordinaires et des titres à revenu fixe.

Stratégies de placement : Le Fonds investit selon une approche ascendante fondée sur la croissance à prix raisonnable de façon à produire un flux de revenu régulier à long terme et une croissance du capital.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions équilibré canadien qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2023, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2023. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 30 821 \$ au 31 août 2022 à 27 674 \$ au 31 août 2023, en baisse de 10 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 2 788 \$ et du rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -0,4 % pour la période, contre 6,0 % pour son indice de référence principal, soit l'indice de dividendes composé S&P/TSX (désigné l'*indice de référence principal*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

L'inflation a commencé à montrer des signes de plafonnement à la fin de la période, entraînant davantage de discussions sur un possible terme du cycle de hausses des taux d'intérêt. Au début mars, les faillites de banques régionales américaines ont donné lieu à la mise en place de critères plus stricts en matière de crédit et miné la confiance générale à l'égard du système bancaire. Le lancement de l'application d'intelligence artificielle ChatGPT a donné un élan généralisé au secteur des technologies de l'information. Les prix du pétrole et du gaz naturel ont fluctué au début de la période. Par contre, des contraintes d'approvisionnement de la part de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole plus (désignée l'*OPEP+*), jumelées au réapprovisionnement de la réserve stratégique de pétrole, ont permis de stabiliser les prix du pétrole brut vers la fin de la période.

Une surpondération modérée et la sélection des titres dans le secteur peu performant des services publics ont entravé le rendement du Fonds. Une surpondération modérée dans Brookfield Renewable Corp. a miné le rendement, car la société a subi les contrecoups de la hausse des taux d'intérêt malgré sa protection contre l'inflation et sa capacité à répercuter les hausses des prix sur ses clients.

Une importante surpondération dans le secteur florissant des services financiers a favorisé le rendement. Une surpondération considérable dans Element Fleet Management Corp. a contribué au rendement, la société bénéficiant d'un solide pouvoir de fixation des prix, de l'accroissement de sa gamme de services et d'un important carnet de commandes. Une surpondération modérée dans Mines Agnico Eagle Limitée a également stimulé le rendement. Mines Agnico Eagle, à l'instar de bien d'autres sociétés aurifères, a profité de l'affaiblissement du dollar américain.

Le conseiller en valeurs a ajouté une position dans Constellation Software Inc. au Fonds, sa croissance interne ayant dépassé les attentes. De plus, la concurrence livrée par les fonds de capital-investissement s'est affaiblie dans un contexte où les taux d'intérêt ne sont pas nuls, et la scission par la société d'avec Lumine a ouvert la voie à la prochaine étape de son expansion.

Dans le cadre de la stratégie de croissance à un prix raisonnable du conseiller en valeurs, une position dans Fairfax Financial Holdings Ltd. a été ajoutée en réduisant la position du Fonds dans la Société Financière Manuvie. Cette décision a été prise en fonction des cours relatifs et de facteurs liés à la rentabilité et à la croissance. Fairfax applique des pratiques de souscription plus diversifiées que par le passé. Son portefeuille de placements est avantagé par une durée courte (sensibilité moindre aux taux d'intérêt) à l'appui d'une hausse du rendement importante à l'heure où les titres à revenu fixe qui arrivent à échéance affichent un rendement inférieur à celui en vigueur actuellement.

La position du Fonds dans Ressources Teck Ltée a été accrue en raison des développements positifs pour ses plans annoncés de se séparer d'Elk Valley Coal et de scinder ses opérations en deux. De petits rééquilibrages ont eu lieu pour passer du gaz naturel au pétrole, et de l'or aux métaux de base. Les positions dans Suncor Énergie Inc. et Cenovus Energy Inc. ont été accrues pour aligner davantage le Fonds sur le positionnement souhaité pour l'année à venir.

La position du Fonds dans la Société aurifère Barrick a été accrue en réduisant celle de Franco-Nevada Corp. afin de tirer parti d'une dépréciation du dollar américain et de la possibilité que l'or dépasse 2 000 \$ US l'once. Le swap a permis de hausser le rendement en dividendes du Fonds, sans faire augmenter le total des actifs sous gestion dans le secteur aurifère.

Les positions dans Québecor inc. et BCE Inc. ont également été augmentées. Québecor devrait être le principal bénéficiaire de la transaction d'acquisition de Shaw-Freedom, laquelle crée une proposition de valeur attrayante sur le plan de l'évaluation et de la croissance. La position dans BCE a été accrue pour la stabilité, la prévisibilité et le taux de rendement élevé de la société.

Une position dans Shaw Communications Inc. a été éliminée en raison de l'incertitude accrue sur le plan réglementaire en lien avec son acquisition par Rogers Communications Inc. La position dans Keyera Corp. a été liquidée compte tenu des préoccupations liées à l'augmentation des dépenses d'investissement et des risques en lien avec l'avancement des travaux de construction. Une position dans Algonquin Power & Utilities Corp. a été dénouée en raison d'une détérioration à plus long terme du profil de croissance de la société.

La position du Fonds dans Dye & Durham Ltd. a été réduite. La société éprouve des difficultés à faire croître ses prêts hypothécaires au Canada et dégage un rendement en dividendes relativement faible. La position dans Mines Agnico Eagle a été réduite en faveur d'une position dans Ressources Teck. La position dans Tourmaline Oil Corp. a été réduite pour financer des investissements plus importants dans Suncor Énergie Inc. et Cenovus Energy Inc.

Événements récents

Le 27 avril 2023, Bryan Houston a été nommé président du comité d'examen indépendant.

La pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures

supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement aux catégories de parts du Fonds (à l'exception des parts de catégorie O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces catégories de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de catégorie O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée

MM CIBC). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 1 215 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (désigné le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée résiduelle jusqu'à

l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie A

Date de début des activités : 4 février 2003

	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	9,10 \$	9,64 \$	8,34 \$	8,91 \$	9,50 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,34 \$	0,33 \$	0,28 \$	0,27 \$	0,29 \$
Total des charges	(0,19)	(0,21)	(0,19)	(0,19)	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,21	0,43	0,53	(0,22)	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,40)	(0,39)	1,27	0,17	(0,13)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,04) \$	0,16 \$	1,89 \$	0,03 \$	(0,03) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,40 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,40 \$
Des dividendes	0,03	0,01	0,02	0,02	0,02
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,17	0,19	0,18	0,18	0,18
Total des distributions³	0,60 \$	0,60 \$	0,60 \$	0,60 \$	0,60 \$
Actif net à la fin de la période	8,47 \$	9,10 \$	9,64 \$	8,34 \$	8,91 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie A

	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	20 198 \$	22 686 \$	25 159 \$	23 404 \$	27 162 \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 384 993	2 492 037	2 610 534	2 804 656	3 048 631
Ratio des frais de gestion⁵	2,11 %	2,11 %	2,11 %	2,12 %	2,12 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge⁶	2,32 %	2,32 %	2,61 %	2,62 %	2,63 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,04 %	0,05 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	29,71 %	25,79 %	27,26 %	39,80 %	35,42 %
Valeur liquidative par part	8,47 \$	9,10 \$	9,64 \$	8,34 \$	8,91 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie F

Date de début des activités : 14 octobre 2005

	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	8,95 \$	9,26 \$	7,84 \$	8,18 \$	8,55 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,34 \$	0,30 \$	0,27 \$	0,25 \$	0,26 \$
Total des charges	(0,08)	(0,09)	(0,08)	(0,08)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,21	0,37	0,50	(0,21)	0,02
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,39)	(0,83)	1,20	0,18	(0,03)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,08 \$	(0,25) \$	1,89 \$	0,14 \$	0,17 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$
Des dividendes	0,06	0,04	0,05	0,05	0,05
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,10	0,12	0,11	0,11	0,11
Total des distributions³	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$
Actif net à la fin de la période	8,54 \$	8,95 \$	9,26 \$	7,84 \$	8,18 \$

Fonds de revenu diversifié Renaissance

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie F

	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	7 476 \$	8 135 \$	4 617 \$	4 065 \$	4 433 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	875 360	908 989	498 748	518 763	541 702
Ratio des frais de gestion ⁵	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	1,18 %	1,18 %	1,43 %	1,42 %	1,42 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,04 %	0,05 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	29,71 %	25,79 %	27,26 %	39,80 %	35,42 %
Valeur liquidative par part	8,54 \$	8,95 \$	9,26 \$	7,84 \$	8,18 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie O

Date de début des activités : 30 octobre 2015

	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	8,38 \$	8,72 \$	7,45 \$	7,92 \$	8,27 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,26 \$	0,23 \$	0,18 \$	0,13 \$	0,18 \$
Total des charges	-	-	-	-	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,22	0,40	0,45	(0,23)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,37)	(0,48)	1,10	0,11	(0,05)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,11 \$	0,15 \$	1,73 \$	0,01 \$	0,19 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$
Des dividendes	-	-	-	-	0,06
Des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	0,16	0,16	0,16	0,16	0,10
Total des distributions ³	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$
Actif net à la fin de la période	8,01 \$	8,38 \$	8,72 \$	7,45 \$	7,92 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie O

	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Nombre de parts en circulation ⁴	2	2	2	2	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,04 %	0,05 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	29,71 %	25,79 %	27,26 %	39,80 %	35,42 %
Valeur liquidative par part	8,01 \$	8,38 \$	8,72 \$	7,45 \$	7,92 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2023, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	42,93 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	57,07 %	100,00 %

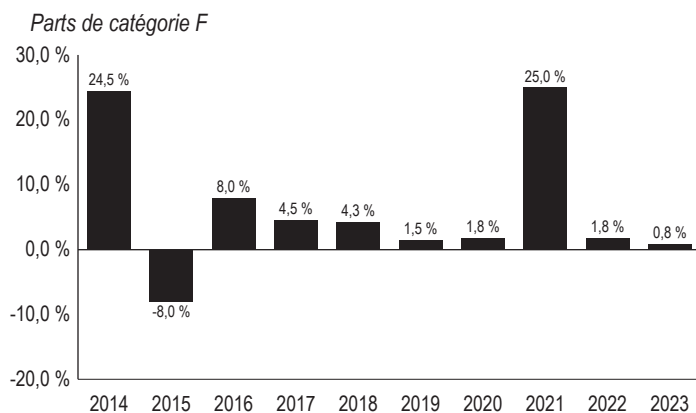
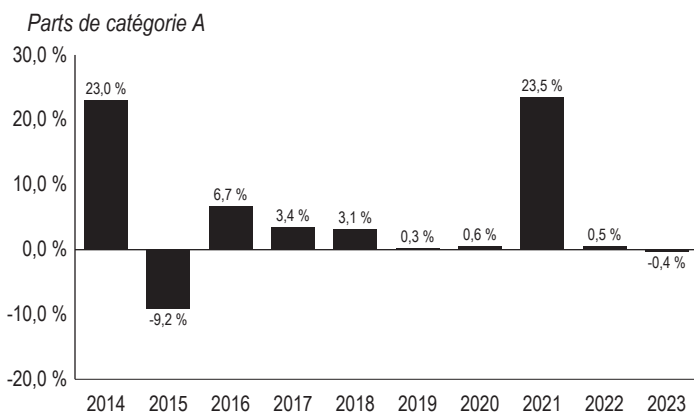
Rendement passé

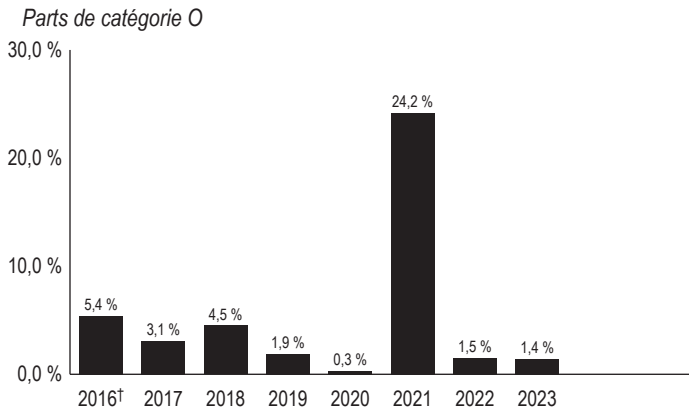
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.





† Le rendement de 2016 couvre la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2023. Le rendement composé annuel est comparé à l'indice ou aux indices de référence du Fonds.

L'indice de référence principal du Fonds est l'indice de dividendes composé S&P/TSX.

L'indice de référence mixte du Fonds (désigné *l'indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 80 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX
- 20 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada

	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de catégorie A	(0,4)	7,3	4,5	4,7		4 février 2003
Indice de dividendes composé S&P/TSX	6,0	12,6	8,1	8,6		
Indice mixte	5,1	9,2	6,7	7,4		
Parts de catégorie F	0,8	8,6	5,8	6,0		14 octobre 2005
Indice de dividendes composé S&P/TSX	6,0	12,6	8,1	8,6		
Indice mixte	5,1	9,2	6,7	7,4		
Parts de catégorie O	1,4	8,5	5,5		5,2	30 octobre 2015
Indice de dividendes composé S&P/TSX	6,0	12,6	8,1		9,0	
Indice mixte	5,1	9,2	6,7		7,5	

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice de dividendes composé S&P/TSX se veut représentatif d'un indice de référence général des actions canadiennes versant des dividendes. Il comprend toutes les actions de l'indice composé S&P/TSX qui dégagent des dividendes annuels positifs depuis la dernière restructuration de ce dernier.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est composé d'obligations négociables sur le marché canadien visant à refléter le rendement de l'ensemble du marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2023)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	35,1	Banque Royale du Canada	7,2
Énergie	19,6	Banque Toronto-Dominion (La)	6,2
Industrie	8,9	Canadian Natural Resources Ltd.	5,0
Autres actions	8,5	Banque de Montréal	4,2
Matériaux	7,9	Brookfield Corp., catégorie A	4,2
Services de communications	5,1	Enbridge Inc.	4,0
Services publics	4,2	Canadian Pacific Kansas City Ltd.	3,9
Obligations de sociétés	3,6	TELUS Corp.	3,3
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	3,1	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,8
Autres obligations	2,8	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4	Element Fleet Management Corp.	2,1
Autres actifs, moins les passifs	(0,2)	Intact Corporation financière	2,1
		Nutrien Ltd.	2,1
		Suncor Énergie Inc.	2,0
		Brookfield Infrastructure Partners L.P.	2,0
		Restaurant Brands International Inc.	1,8
		La Banque de Nouvelle-Écosse	1,8
		Mines Agnico Eagle Limitée	1,8
		Fairfax Financial Holdings Ltd.	1,7
		Brookfield Asset Management Ltd., catégorie A	1,7
		Société aurifère Barrick	1,5
		Cenovus Energy Inc.	1,5
		Corporation TC Énergie	1,5
		Keyera Corp.	1,4
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Investissements Renaissance
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863
www.investissementsrenaissance.ca
info@gestiondactifscibc.com

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire du Fonds, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié du Fonds avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863, envoyez un courriel à info@gestiondactifscibc.com ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.